



Conseil Municipal du 27 septembre 2018 COMPTE RENDU

| Nombre de conseillers en exercice | Présents | Excusés avec pouvoir | Absent |
|-----------------------------------|----------|----------------------|--------|
| 15 | 11 | 3 | 1 |

Approbation du procès-verbal du 13 septembre 2018

Le procès-verbal du Conseil municipal du 13 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité

Contrat groupe d'assurance statutaire : hausse tarifaire 2019

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la révision tarifaire 2019 et le maintien dans le contrat statutaire jusqu'à son terme.

Procédure de fusion du SIGREDA et du SYMBHI au 1er janvier 2019, délibération sur la restitution aux collectivités des missions et compétences hors GEMAPI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la procédure de fusion du SIGREDA et du SYMBHI au 1er janvier 2019 et la restitution aux collectivités des missions et compétences hors GEMAPI.

Emprunts moyens terme souscrits en 2018 : décision du maire sur le décalage de déblocage des fonds

Dans le cadre de la mise en œuvre des délibérations n° 2018-06-048 et 2018-06-050, le Conseil Municipal est informé de la décision prise par le Maire de décalage de la date de déblocage des fonds pour les emprunts moyens terme souscrits en 2018.

Rapport Prix Qualité du Service Public de l'eau et l'assainissement

Le Conseil Municipal entend la présentation du rapport 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement et la présentation des plans d'actions eau et assainissement. Après en avoir débattu, il adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2017.

Tarification de l'eau et de l'assainissement pour facturation 2020

Compte tenu des investissements à venir et de la nécessité de consolider les équilibres budgétaires, le Conseil Municipal adopte, par 1 abstention et 13 voix pour, une révision des abonnements fixes pour l'eau et pour l'assainissement ainsi qu'une augmentation de 1,6% du prix par m³ de l'eau et de 2% du prix par m³ pour l'assainissement, ce qui porterait les tarifs pour la facture établie en 2020 comme suit :

| Abonnés domestique | | Abonnés exploitant agricole | |
|---|-------|--|--------------|
| Consommation Eau Prix par mètre cube | 1.30 | Jusqu'à 150 m ³ A partir de 151 m ³ | 1.30 0.80 |
| Consommation assainissement | 1.53 | | |
| Abonnement eau | 21,90 | | 21,90 |
| Abonnement assainissement | 40.70 | | |
| Location compteur | 10.00 | | 10.00 |

Autres tarifs :

| | |
|---|----------|
| Tarification forfaitaire - (absence de communication de la consommation annuelle) | 100,00 € |
| Tarif droit de branchement Eau | 300,00 € |
| Tarif droit de branchement égouts | 300,00 € |
| Tarif remplacement et/ou pose d'un nouveau compteur | 51,00 € |

Point et échanges sur la mutualisation des services

Le Conseil municipal débat sur la mutualisation des services pour les thématiques suivantes : autorisations droit du sol, marchés publics, protection des données, transfert de la compétence eau et assainissement.

- Date du prochain Conseil Municipal le 25 octobre – 18h30
Fin de séance 20h25



Handwritten signature